Vers un chez-soi | Tout le monde compte 2021

**Questions et réponses de la séance « Demandez-nous ce que vous voulez »**

**3 décembre 2020**

Voici un résumé des questions et des réponses formulées lors de la séance « Demandez-nous ce que vous voulez– Tout le monde compte 2021 » qui a eu lieu le 3 décembre 2020. Les sujets suivants ont été abordés :

* [Raisons de procéder aux dénombrements](#_Reasons_for_proceeding) ponctuels
* [Adaptations à la méthodologie](#_Adaptations_to_the)
* [Lignes directrices et messages en matière de santé publique](#_Public_Health_Guidelines)
* [Questions du sondage](#_Survey_Questions)
* [SISA et Entente de transmission des données](#_HIFIS_and_Data)
* [Échéanciers rajustés](#_Adjusted_Timelines)
* [Financement](#_Funding)
* [Ressources du dénombrement ponctuel](#_Pit_Count_Resources)

# Raisons de procéder aux dénombrements ponctuels

**Q : Pourquoi souhaitons-nous effectuer ces dénombrements ponctuels au printemps 2021?**

**R :** Malgré les difficultés que pose la tenue d’un dénombrement ponctuel dans le contexte actuel, il est également essentiel de comprendre comment l’itinérance a été affectée par la pandémie. Les pertes d’emplois, les changements apportés aux mesures de soutien gouvernementales, le désir d’éviter les logements partagés et d’autres facteurs peuvent avoir des répercussions importantes sur l’itinérance dans votre communauté. Les dénombrements ponctuels coordonnés pancanadiens permettent de recueillir des données au moyen d’une méthodologie qui permet de comparer les résultats des dénombrements au fil du temps. Comme nous disposons de bonnes données des dénombrements de 2016 et de 2018, les dénombrements de 2021 constitueront un 3e point de données essentiel. Ces données sont importantes pour dresser un portrait de l’itinérance au Canada et servent à éclairer les priorités et les décisions stratégiques dans l’ensemble des administrations.

**Q : Devons-nous effectuer le dénombrement dans la période de mars à avril? Peut-on attendre qu’il fasse suffisamment chaud pour dresser notre quartier général à l’extérieur?**

**R :** Il y a plusieurs avantages à effectuer le dénombrement dans la période de mars à avril. Tout d’abord, lorsque les températures sont plus froides, un plus grand nombre de personnes en situation d’itinérance fréquentent les refuges (voir [en anglais seulement] : <https://www.policyschool.ca/wp-content/uploads/2016/03/weather-and-homeless-kneebone-jadidzadeh.pdf>). Plus la proportion de la population des personnes en situation d’itinérance qui passe la nuit dans des refuges est élevée en raison des températures plus froides, plus nous pouvons être certains que le dénombrement total sera exact. Deuxièmement, il est préférable, par souci d’uniformité, de toujours effectuer le dénombrement à peu près au même moment de l’année, car on sait que l’itinérance fluctue d’une saison à l’autre dans de nombreux endroits. Cependant, s’il n’est pas possible pour votre communauté d’effectuer un dénombrement en mars ou avril, veuillez communiquer avec nous à hpsr@hrsdc-rhdcc.gc.ca pour discuter des solutions de rechange.

**Q : Cet automne, notre communauté a procédé à un dénombrement semi-officiel et approximatif des personnes dormant à l’extérieur. Nous disposons également d’une quantité considérable de données administratives provenant de tous les refuges locaux. Pourrions-nous utiliser ces données au lieu d’effectuer un dénombrement au printemps?**

**R :** L’idéal serait de recueillir des données sur les personnes dans les refuges et à l’extérieur des refuges à une date précise dans la période du dénombrement printanier. La combinaison des données administratives et du dénombrement des personnes à l’extérieur des refuges à une même date permettra d’obtenir des chiffres comparables aux données du dénombrement de 2018. Cela nous aidera à mesurer l’effet de la pandémie de COVID-19 sur l’itinérance au Canada.

Nous aimerions discuter des similitudes entre les méthodes que vous avez employées à l’automne et celles qui ont été utilisées lors des dénombrements ponctuels précédents. Si vous ne pouvez pas effectuer un dénombrement semblable auprès des personnes à l’extérieur des refuges au printemps, veuillez communiquer avec nous pour discuter de la façon dont les données que vous avez déjà recueillies pourraient servir.

**Q : Nous sommes en situation d’urgence et le personnel des refuges est très tendu. Nous nous contentons du strict minimum. Sommes-nous obligés d’effectuer un dénombrement?**

**R :** Vous pouvez toujours reporter votre dénombrement. Toutefois, il existe un certain nombre d’options possibles d’apporter à la méthodologie du dénombrement ponctuel traditionnel. Un aperçu de ces options a été présenté dans les [diapositives de la séance « Demandez-nous n’importe quoi »](https://www.plateformeapprentissageitinerance.ca/bibliotheque/ressource/tout-le-monde-compte-2021-presentation-sur-la-seance-demandez-nous-nimporte). Plus de détails seront présentés lors des séances de formation du 21 janvier. Si vous êtes toujours préoccupé par la capacité de votre communauté à participer, veuillez communiquer avec Vers un chez-soi à hpsr@hrsdc-rhdcc.gc.ca pour en discuter.

# Adaptations à la méthodologie

**Q : Que pouvons-nous faire pour nous assurer que le dénombrement se déroule de façon sécuritaire?**

**R :** La sécurité du personnel de première ligne, des bénévoles et des personnes en situation d’itinérance revêt la plus grande importance. Voici quelques suggestions qui aideront à réduire le nombre d’interactions et, par le fait même, la propagation de l’infection. Nous encourageons fortement les communautés à se tenir au fait de toutes les ordonnances et les lignes directrices provinciales, territoriales et locales en matière de santé publique, ainsi qu’à consulter les autorités locales de santé publique pour faire en sorte que le dénombrement ponctuel se déroule de façon sécuritaire et réussie.

Pour le sondage auprès des personnes dans les refuges :

* Seuls les membres du personnel existant des refuges (aucun bénévole) peuvent effectuer le sondage dans les refuges.
* Le personnel des refuges peut étirer la tenue du sondage sur une plus longue période (jusqu’à 2 semaines) afin d’atténuer la pression en matière de capacité.
* Si les modifications susmentionnées ne sont pas suffisantes, le sondage auprès des personnes dans les refuges peut être reporté et il sera possible de ne fournir que des données administratives.

Pour le sondage auprès des personnes en situation d’itinérance :

* Étant donné que le sondage auprès des personnes en situation d’itinérance aura lieu à l’extérieur, les communautés peuvent apporter des modifications mineures, par exemple : présenter des séances de formation virtuelles; envoyer les documents à l’avance (afin d’éviter de devoir établir un quartier général physique sur place); former des équipes de sondage plus petites; et porter le masque.
* Il serait préférable de faire uniquement appel à des « bénévoles » issus du secteur des services aux personnes en situation d’itinérance. Ceux-ci sont plus susceptibles de déjà connaître les protocoles de santé et de sécurité; ils auront probablement moins besoin d’être formés et pourront fonctionner de façon plus autonome que les bénévoles qui ne sont pas familiers avec cette population ou le dénombrement. Les sondages peuvent également s’étendre sur une plus longue période (jusqu’à 3 jours) pour alléger le fardeau. Si les ressources ne permettent pas l’administration du sondage auprès des personnes en situation d’itinérance, un dénombrement de base (c.‑à‑d. en ne posant que les questions de sélection) peut être effectué.

**Q : Nous ne pourrons pas recruter de bénévoles. Comment pourrons-nous effectuer un dénombrement sans bénévoles?**

**R :** Il existe un certain nombre de changements que vous pouvez apporter aux méthodes du dénombrement, afin de réduire ou d’éliminer la nécessité de recourir aux services de bénévoles. Pour de plus amples renseignements, consultez la diapositive 6 (cliquez [ici](https://www.plateformeapprentissageitinerance.ca/bibliotheque/ressource/tout-le-monde-compte-2021-presentation-sur-la-seance-demandez-nous-nimporte)).

**Q : En raison de la charge de travail supplémentaire découlant de la pandémie, notre personnel ne dispose pas d’assez de temps pour organiser et mener le dénombrement. Comment allons-nous faire en sorte que cela fonctionne?**

**R :** Il existe plusieurs changements que vous pouvez apporter aux méthodes courantes du dénombrement ponctuel et qui devraient vous permettre de réduire le fardeau du sondage :

* éliminer ou réduire la tenue d’événements connexes;
* prolonger le délai prévu pour effectuer le sondage auprès des personnes et des familles qui sont dans les refuges;
* limiter le sondage aux personnes qui ne sont pas dans des refuges ou éliminer complètement le sondage et n’effectuer que le dénombrement.

Ces changements devraient contribuer à alléger le fardeau du personnel et des fournisseurs, tout en permettant de recueillir des données essentielles sur les répercussions de la COVID-19 sur l’itinérance. Pour plus de renseignements, cliquez [ici](https://app.slack.com/client/TTLKY1VT9/CT8KDKMKK/details/shared_files); de plus amples détails seront fournis lors de la séance de formation du 21 janvier.

Lorsque vous évaluez les répercussions de la COVID-19 sur votre communauté, vous devez tenir compte des répercussions sur votre équipe et sur les fournisseurs de services. Si vous êtes débordés en raison de la pandémie et que vous n’êtes pas en mesure d’affecter des ressources pour effectuer un dénombrement, même limité, veuillez communiquer avec nous pour en discuter.

**Q : Existe-t-il un outil d’évaluation qui pourrait être utilisé pour déterminer si une communauté devrait aller de l’avant? Quelle est la marche à suivre pour discuter des échéanciers?**

**R :** Nous mettrons à votre disposition de plus amples ressources pour vous expliquer en quoi consistent les changements que vous pouvez apporter aux méthodes. Nous offrirons également une formation en ligne en direct le 21 janvier. Les documents seront partagés sur la [Plateforme d’apprentissage sur l’itinérance](https://www.plateformeapprentissageitinerance.ca/cours/denombrements-ponctuels) et sur la page [Slack](https://join.slack.com/t/pitcount/shared_invite/zt-k7evcv5j-oCFM1WdNRIf3TsAaAEbAUQ) du coordonnateur du dénombrement ponctuel après la séance de formation.

Nous ne pouvons pas évaluer le risque à l’échelle locale pour chaque communauté et prendre ces décisions, mais nous pouvons souligner certains facteurs à prendre en considération. La nature de la pandémie fait en sorte que des plans d’urgence s’imposent et qu’il faut faire preuve de souplesse.

1. Déterminez comment votre organisation peut atténuer les risques et le fardeau associés à chaque composante du dénombrement.
2. Passez en revue le tableau des changements que nous vous avons fourni.
3. Lisez la version mise à jour du Guide sur les dénombrements ponctuels.
4. Élaborez une description sommaire des modifications possibles pour chaque composante de votre dénombrement local.
5. Dressez ensuite une liste des facteurs sur lesquels votre organisation se basera pour prendre ses décisions.
6. Soyez à l’affût de l’évolution de la pandémie dans votre communauté, ainsi que des directives en matière de santé et de sécurité.
7. Réévaluez régulièrement la situation pour déterminer si d’autres ajustements sont nécessaires.
8. Consultez vos partenaires du dénombrement au sujet des options et discutez de la meilleure façon de procéder.

Si, huit semaines avant la date prévue, vous craignez de ne pas pouvoir effectuer un dénombrement, veuillez communiquer avec nous. Essayez de finaliser votre plan d’action de quatre à six semaines avant la date prévue du dénombrement.

# Lignes directrices et messages en matière de santé publique

**Q : Que se passe-t-il si la Santé publique recommande de ne pas effectuer le dénombrement ponctuel dans ma communauté?**

**R :** Lorsque vous consultez les autorités de santé publique, veuillez tenir compte des changements qui peuvent apportés aux méthodes de dénombrement pour répondre aux préoccupations en matière de santé publique. Ces changements visent à permettre de procéder à un dénombrement d’une manière conforme aux nombreuses lignes directrices en matière de santé publique.

Si vous ne pouvez pas effectuer votre dénombrement de façon sécuritaire, deux possibilités fondamentales peuvent tout de même s’offrir à vous : (1) votre Entité communautaire (EC) pourrait fournir uniquement les données administratives de la nuit du dénombrement des personnes dans les refuges; et (2) des travailleurs d’approche et d’autres professionnels qui travaillent régulièrement auprès des personnes qui sont à l’extérieur des refuges (p. ex., si vous avez des agents d’application des règlements municipaux ou des policiers formés et aptes à travailler auprès de cette population) pourraient ne poser que les questions de sélection du sondage aux personnes à l’extérieur des refuges de votre communauté. Cette approche permettrait d’effectuer un dénombrement de base selon une méthodologie suffisamment harmonisée pour faire la comparaison avec les dénombrements antérieurs.

De plus, les sondages peuvent être menés auprès de la même population au cours des semaines suivantes. Ces sondages n’auraient aucune incidence sur les données du dénombrement, mais ils permettraient de recueillir une foule de renseignements sur les personnes en situation d’itinérance, que nous pourrons comparer à ceux de vos sondages antérieurs.

Toutefois, si vous n’êtes pas en mesure d’effectuer un dénombrement pour des raisons de sécurité ou par manque de ressources humaines, veuillez communiquer avec nous à l’adresse hpsr@hrsdc-rhdcc.gc.ca pour repousser le dénombrement.

**Q : Comment devrions-nous formuler le message relatif au dénombrement pour les médias?**

**R :** Voici quelques points de discussion pour vous aider :

* il est essentiel de comprendre l’incidence qu’a eue la pandémie de COVID-19 sur l’itinérance.
* La tenue d’un dénombrement ponctuel est la méthode la plus complète dont nous disposons actuellement pour recueillir des renseignements sur l’incidence de l’itinérance à l’extérieur du réseau des refuges. Les données recueillies permettront de faire la lumière sur les changements survenus au niveau de l’itinérance chez les personnes qui n’ont pas encore eu accès au service, mais qui dorment à l’extérieur, par exemple.
* Les dénombrements permettent de recueillir des renseignements sur la durée et la fréquence des périodes d’itinérance, ainsi que sur l’expérience de l’itinérance chez les groupes marginalisés. Le sondage permet aussi de savoir comment les gens ont perdu leur logement (p. ex., en déterminant si la COVID-19 a eu un rôle à y jouer).
* Les données tirées des dénombrements contribuent à dresser un portrait national pour comprendre l’itinérance et son évolution au fil du temps. Le dernier dénombrement national remonte au printemps 2018. Ce dénombrement nous permettra de mettre à jour le portrait de l’itinérance.
* Les résultats des dénombrements permettent de cerner les tendances et d’éclairer la planification et les décisions stratégiques de divers organismes et gouvernements.

# Questions du sondage

**Q : Utilisons-nous le même sondage que nous nous apprêtions à utiliser plus tôt cette année?**

**R :** Nous avons ajouté deux questions au sondage de base qui était en place pour les dénombrements du printemps 2020. Les deux nouvelles questions portent sur (1) l’identité raciale et (2) l’incidence de la COVID-19 sur la situation en matière de logement. De plus, une option de plus (campement) a été ajoutée à la partie C des questions de sélection. Pour en savoir plus sur ces changements, consultez les [diapositives de présentation de la séance « Demandez-nous n’importe quoi »](https://www.plateformeapprentissageitinerance.ca/bibliotheque/ressource/tout-le-monde-compte-2021-presentation-sur-la-seance-demandez-nous-nimporte). Ils seront également abordés plus en détail lors de la formation à venir.

# SISA et Entente de transmission des données

**Q : Les nouvelles questions du sondage seront-elles dans le SISA?**

**R :** Oui, une mise à jour mineure sera effectuée au début de 2021 et comprendra les nouvelles questions. Pour ceux qui souhaitent utiliser le SISA allégé, les nouvelles questions seront ajoutées dans la nouvelle mise à jour.

**Q :** **Je vois dans le SISA que je peux télécharger une Entente de transmission des données (ETD) dans le module du dénombrement ponctuel. Dans le site de démonstration, rien ne semble se produire lorsque j’essaie de télécharger le document. Comment cela fonctionne-t-il et pouvez-vous nous en dire un peu plus sur ce document?**

**R :** Merci de nous avoir fait part du problème. Nous allons vérifier quel est le problème sur le site de démonstration et assurer un suivi. L’ETD est l’entente conclue entre l’hôte du Système d’information sur les personnes et les familles sans abri (SISA) et Emploi et Développement social Canada (EDSC), qui décrit les exigences en matière de collecte de données, de protection des renseignements personnels et de sécurité pour les organismes qui utilisent le SISA pour fournir des données à EDSC. Elle décrit également les responsabilités et obligations du gouvernement du Canada en matière d’utilisation et de protection des données.

L’ETD du SISA a récemment été mise à jour pour correspondre aux objectifs de Vers un chez-soi et est disponible [en ligne](https://www.canada.ca/fr/emploi-developpement-social/programmes/sans-abri/sisa/etd.html). Les mises à jour comprennent ce qui suit :

* un accent accru sur la mise en œuvre du SISA à l’échelle communautaire au moyen d’une description du rôle de l’organisation responsable du SISA par rapport au fournisseur de services;
* l’intégration de la collecte des données du dénombrement ponctuel et la façon dont ces données sont recueillies au moyen du SISA;
* le fait de permettre la collaboration interministérielle en ce qui concerne les données sur l’itinérance afin d’améliorer la capacité du gouvernement du Canada à lutter contre l’itinérance.

La version actualisée de l’ETD fait en sorte que votre organisation poursuive ses activités selon les modalités et les conditions les plus récentes, afin que notre partenariat dans le secteur de l’itinérance continue de progresser.

**Q :** **Comment le processus de dénombrement ponctuel permet-il de s’assurer que les renseignements et les données recueillis sur les Autochtones sont analysés et présentés de façon appropriée?**

**R :** L’exécution d’un dénombrement ponctuel permet un degré élevé de latitude. Si c’est un organisme non autochtone qui effectue un dénombrement, celui-ci doit collaborer avec la communauté autochtone afin de déterminer l’approche qui sera utilisée dans le cadre du dénombrement. Cela inclut la façon dont les données sont recueillies, mais aussi la façon dont elles sont interprétées et déclarées.

Un certain nombre de ressources sont disponibles sur la [Plateforme d’apprentissage sur l’itinérance](https://www.plateformeapprentissageitinerance.ca/), lesquelles fournissent une vue d’ensemble des expériences d’itinérance des Autochtones dans le contexte du dénombrement ponctuel, des présentations de communautés autochtones ayant dirigé des dénombrements ponctuels et des communautés qui ayant réalisé des dénombrements en partenariat. Voici des hyperliens menant à certaines de ces ressources :

* [Fostering Indigenous Partnerships & Cultural Competency During your PiT Count (en anglais seulement)](https://www.homelessnesslearninghub.ca/library/resources/fostering-indigenous-partnerships-cultural-competency-during-your-pit-count)
* [Engaging the Aboriginal Community](https://www.homelessnesslearninghub.ca/library/resources/engaging-aboriginal-community) (en anglais seulement)
* [Aboriginal Standing Committee on Housing and Homelessness](https://www.homelessnesslearninghub.ca/library/resources/aboriginal-standing-committee-housing-and-homelessness) (en anglais seulement)
* [Adapter l’évaluation des besoins de la rue menée à Toronto en 2018 selon le contexte, les réalités et les besoins des populations autochtones](https://www.plateformeapprentissageitinerance.ca/bibliotheque/ressource/adapter-levaluation-des-besoins-de-la-rue-menee-toronto-en-2018-selon-le)
* [Enhanced Enumeration Tools for Indigenous Communities: Brantford PiT Count Experience](../../../../..//hrdc-drhc.net/nc_common-commun%24/HPS-SPLI/DCAR/COMMON%20WORKSPACE/PIT%20COUNT/2021%20Planning/Ask%20Me%20Anything%20Session/-%09https%3A/www.homelessnesslearninghub.ca/library/resources/enhanced-enumeration-tools-indigenous-communities-brantford-pit-count-experience) (en anglais seulement)

# Échéanciers rajustés

**Q : Quelle serait l’incidence sur la méthodologie si nous devions décaler les tenues du sondage et du dénombrement? Le sondage serait-il remplacé par une stratégie d’échantillonnage assortie de cibles différentes ou devrions-nous refaire un dénombrement accompagné d’un sondage à une date ultérieure?**

**R :** Selon la méthodologie modifiée du dénombrement ponctuel, le dénombrement a toujours lieu au cours d’une seule nuit en mars ou en avril. Les sondages sont menés sur une plus longue période ou à une date ultérieure, mais ils n’ont aucune incidence sur le dénombrement. Pour mener un sondage réussi, votre stratégie devrait consister à couvrir les mêmes fournisseurs de services et les mêmes zones extérieures qui seraient couvertes dans le cadre d’un dénombrement ponctuel conventionnel, mais sur une plus longue période de temps. Le nombre de sondages effectués devrait être semblable à celui de votre dernier dénombrement.

**Q : Comment les échéances de transmission des données seront-elles rajustées si la tenue du sondage s’étend sur un ou deux mois?**

**R :** En général, les données du dénombrement et du sondage doivent être remises à EDSC six mois après le dénombrement. Si le sondage a lieu en mars ou en avril, nous vous saurions gré de nous transmettre vos résultats dans les six mois suivant la fin du sondage.

Si vous êtes dans une communauté qui procède au dénombrement en mars ou en avril, mais que vous devez reporter la tenue du sondage après le 30 avril, veuillez nous transmettre les données de votre dénombrement au moyen du gabarit du rapport final (qui vous sera fourni) dans les six mois suivant le dénombrement. Les données du sondage peuvent nous être communiquées dans les six mois suivant la tenue du sondage.

# Financement

**Q :** **Concernant l’affectation des fonds pour 2020-2021 et compte tenu du fait que nous devions effectuer notre dénombrement en 2020, bénéficierons-nous d’une marge de manœuvre pour pouvoir reporter ces fonds au prochain exercice?**

**R :** Le financement en lien avec la COVID-19 vise à soutenir les mesures prises par la communauté en réponse à la COVID; toutefois, du point de vue de l’admissibilité, les communautés peuvent utiliser ces fonds pour effectuer des dénombrements ponctuels. Les activités de dénombrement ponctuel seraient admissibles en vertu de la section « coordination des ressources et collecte de données » des directives.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur la possibilité de reporter des fonds au prochain exercice, veuillez communiquer avec votre représentant local de Service Canada.

# Ressources du dénombrement ponctuel

**Q :** **Nous ne sommes pas familiers avec les méthodes de dénombrement ponctuel. Par quelles ressources pouvons-nous commencer?**

**R :** La version à jour du Guide sur les dénombrements ponctuels sera disponible au début 2021; toutefois, les directives énoncées dans la version actuelle s’appliquent toujours. La [Trousse d’outils sur les dénombrements ponctuels](https://www.homelesshub.ca/toolkit/point-time-count-toolkit) aborde des notions plus avancées et fournit des conseils émis par l’Observatoire canadien sur l’itinérance. Des ressources sont disponibles sur la [Plateforme d’apprentissage sur l’itinérance](https://www.plateformeapprentissageitinerance.ca/cours/denombrements-ponctuels).

Vous pouvez également vous joindre à la page [Slack](https://join.slack.com/t/pitcount/shared_invite/zt-j8knwzp2-Gu0BEqDlxe6bR4AF3mXLsw) pour interagir avec vos homologues d’autres communautés et poser des questions sur les pages de discussion.

**Q :** **EDSC fournira-t-il des vidéos de formation?**

**R :** Bonne nouvelle! La DPMI a produit quatre vidéos de formation (liens ci-dessous), que vous trouverez sur la [plateforme d’apprentissage sur l’itinérance](https://www.plateformeapprentissageitinerance.ca/). Ces vidéos ont été produites avant la pandémie. Dans l’ensemble, ces vidéos demeurent en grande partie pertinentes et très utiles!

* [Comment approcher une personne dans la rue](https://www.plateformeapprentissageitinerance.ca/bibliotheque/ressource/comment-approcher-une-personne-dans-la-rue)
* [Comment sélectionner une personne dans un lieu à l’extérieur d’un refuge](https://www.plateformeapprentissageitinerance.ca/bibliotheque/ressource/comment-selectionner-une-personne-dans-un-lieux-lexterieur-dun-refuge)
* [Comment mener le sondage](https://www.plateformeapprentissageitinerance.ca/bibliotheque/ressource/comment-mener-le-sondage-video)
* [Comment poser les questions du sondage](https://www.plateformeapprentissageitinerance.ca/bibliotheque/ressource/comment-poser-les-questions-du-sondage-video)